

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLFR POUR 2020 - (N° 2820)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 380

présenté par  
Mme Ménard

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.